 **Protocole pHARe - Collège Leprince-Ringuet**

Entretien avec l’élève cible

1/ Elève en souffrance repéré par famille, enseignants, élèves, autres personnels

2/ Envoi message Pronote aux membres de l’équipe ressource pour prise d’informations :

Infirmière

CPE

Professeur Documentaliste

Principal Adjoint

Fin de l’intimidation

Arrêt pHARe

Maintien de la vigilance

Réaliser les rencontres avec la victime, des témoins, des auteurs puis contacter les familles

Prendre les décisions adéquates

En fonction de la gravité, Enfance en danger (119) peut être interpellée

Transmission aux partenaires si nécessaire

Situation relevant de **l’intimidation** :
protocole **pHARe**

Nouvel entretien avec l’élève cible

Persistance de l’intimidation

Relève d’une prise en charge par : la CPE, le pôle santé-social, la cellule de veille, un tuteur, le professeur principal, une aide extérieure, …

Situation **grave** relevant du harcèlement protocole **Harcèlement**

Equipe ressources : répartition des entretiens
(durée 15- 20 jours)

Entretien non blâmant avec le (ou les) intimidateur(s) potentiels

Entretien avec les parents de l’élève cible

Situation ne relevant pas de l’intimidation ou du harcèlement